



## APEL NATIONALE

### COMMISSION SOLIDARITE 2015 / 2016

#### Liste des éléments obligatoires

- Convention de mise en commun de moyen
- Statuts conformes aux statuts types de l'Apel nationale (datés et signés)
- Le récépissé de la déclaration du dépôt des statuts de l'Association à la Préfecture
- Signature et avis du Président de l' Apel départementale
- Signature et avis du Président de l' Apel académique
- Lettre de description du projet co-signée  
3 signatures : Directeur d'établissement + Président Ogec + Président d'Apel
- Avis motivé du référent numérique diocésain (s'il existe)
- Attestation du Président de la Commission du CODIEC  
(modèle joint)
- Montant de l'aide accordée par l'Apel d'établissement
- Montant de l'aide accordée par l'Apel départementale
- Montant de l'aide accordée par l'Apel académique
- Comptes de l'Apel d'établissement  
(compte de résultat + état des réserves de trésorerie)
- Comptes de l'Apel départementale  
(bilan + compte de résultat)
- Comptes de l'Apel académique  
(bilan + compte de résultat)
- Devis détaillé des fournisseurs du matériel ou logiciel numérique

**Le dossier ne sera pas étudié s'il manque l'un de ces éléments**

Les autres éléments du dossier de la demande de subvention doivent également être renseignés afin que le dossier soit étudié en toute connaissance de cause par la commission Solidarité Numérique